Dbseruatoire **P**ational des **M**ammifères

L'Observatoire National des Mammifères - ONM a pour objectif de fédérer les structures associatives agissant pour l'étude et la protection des Mammifères sauvages en France. Il répond à l'objectif d'agrégation et de mise à disposition des données et informations et autres ressources recueillies sur l'ensemble du territoire par les structures associatives et se veut la vitrine de ce que le monde associatif peut apporter à la société en matière de connaissances, actions et travaux faits en faveur des mammifères et de la cohabitation Homme-Mammifères sauvages.



Objectifs

L'ONM a pour objectif d'évaluer et d'informer sur l'état et l'évolution des populations de mammifères et de leurs habitats, ainsi que sur les interactions entre Mammifères et société, à partir d'une expertise scientifique et collaborative et sur la base de l'agrégation des données récoltées sur les Mammifères par le monde associatif dans un premier temps, par d'autres réseaux (ONF, FCEN, RNF,...) par la suite.

- ➤ Agréger des informations, analyser les connaissances, proposer des indicateurs
- Accompagner les stratégies régionales et nationales de conservation des Mammifères
- ➤ Répondre aux demandes des politiques internationales et nationales et permettre leur évaluation partagée

Contexte national

Il n'existe à ce jour aucun Observatoire National sur les Mammifères. Bien plus qu'un simple portail cartographique, l'ONM est un centre de ressources destiné à accéder au maximum d'informations récoltées sur les mammifères par le monde associatif. Il contribuera également aux actions des différents PNA en faveur des mammifères (Chiroptères, Loutre...). La SFEPM étant la structure reconnue pour son expertise technique et historique en mammalogie, elle met ainsi à disposition un outil fédérateur et complet sur ces taxons. La collaboration avec les autres portails ou observatoires nationaux et régionaux sera la clef d'une coopération effective entre tous.

Les liens avec le SINP

La SFEPM ayant adhéré au SINP, les données collectées dans le cadre de l'ONM seront donc intégrées annuellement au SINP sous le format de DEE. Les contributeurs participant déjà au SINP pourront choisir de ne verser leurs données qu'à la base de l'ONM, à minima à la maille 10x10km, dans le format de leur choix. La SFEPM s'occupera ensuite de transférer les données standardisées au SINP.

Fonctionnement

Quel type de données?

La base de données de l'ONM agrège à minima des données d'occurrence à la maille 10x10 km, qui pourront être complétées par d'autres attributs définis dans le but de mieux qualifier la donnée et d'améliorer son analyse et l'expertise finale.

Quelle gouvernance?

L'ONM est articulé selon trois niveaux d'instance : un Comité de Pilotage, un Comité Exécutif et des Groupes de travail définis selon les groupes taxonomiques.

Quelle transmission?

La SFEPM mettra en place des outils d'interopérabilité permettant le transfert annuel et la conversion automatique des données du fichier des contributeurs vers la base de données de l'ONM.

Quelle validation?

Un processus universel et automatique de validation des données sera proposé via l'ONM, qui permettra de vérifier la congruence des informations d'une donnée par rapport à des référentiels et bases de connaissances préétablis par un comité d'experts.

Quelle utilisation?

L'utilisation d'une donnée est établie à partir de sa validation et des éventuelles limites de diffusion. Elle pourra être utilisée pour des productions de l'ONM, associatives ou en lien avec les politiques de l'Etat avec la reconnaissance du contributeur, ou pour une production extérieure. Si une demande porte sur le niveau national, elle devra être validée par le Comité de Pilotage. Si elle concerne une échelle locale, la SFEPM renverra systématiquement vers les associations locales propriétaires des données.

Voir la convention cadre de partenariat associatif

bseruatoire national des mammifères



Centre de ressources

L'ONM a vocation à rassembler l'ensemble des informations relatives aux Mammifères en France, afin de faciliter la mise à disposition des connaissances et l'harmonisation des protocoles et des pratiques. Il centralise ainsi :

- ➤ Des outils méthodologiques (protocoles, plans d'échantillonnage, guides de détermination...)
- > Des référentiels (taxonomique, biométrique, acoustique...)
- ➤ Des outils de validation (référentiel phénologique, géographique et de fiabilité de la méthode)
- ▶ Des connaissances et matériel d'informations (recueils, présentations, matériel pour animations...)

Productions

Sur la base de l'agrégation des données, l'ONM permettra la création et l'actualisation de productions diverses telles que :

- ➤ Des atlas dynamiques
- ▶Des tendances permettant de dresser un état objectif des populations et de leurs habitats, ainsi que leur évolution géographique et temporelle. Des indicateurs seront également définis pour suivre l'évolution des pratiques et des connaissances.
- ▶Des <u>publications</u> (atlas, synthèse, articles, communications, rapports, expertises européennes...) d'envergure nationale ou suprarégionale, pilotées par la SFEPM ou toute autre structure dans la mesure où les contributeurs ont donné leur accord.

Liste rouge et rapportage N2000

La SFEPM est sollicitée pour la mise à jour de la Liste Rouge nationale des mammifères protégés ainsi que pour l'évaluation du statut des espèces dans le cadre du Rapportage N2000. Les données collectées dans le cadre de l'ONM seront valorisées dans ce cadre.

Atlas en ligne

L'atlas en ligne des Mammifères sauvages de France est un des produits de l'ONM, permis par la mise en commun des données à une échelle nationale. Il se découpe en plusieurs modules taxonomiques : Chiroptères, Carnivores, Petits Mammifères... L'atlas propose des outils afin d'apporter un niveau d'analyse aux restitutions cartographiques à l'échelle nationale:

- ➤ Des requêtes d'interrogation des données (par espèce ou plurispécifique, par entité géographique, par période temporelle, par technique d'inventaire, par type de contact...)
- ➤ Des croisements avec des informations spatialisées (occupation des sols, réseau hydrographique, densité des routes, implantation des parcs éoliens...)

<u>Uersion de démonstration</u>



Saisie des données

L'ONM n'est pas une base de saisie mais de restitution. La saisie se fera toujours dans les bases locales et les structures resteront propriétaires de leurs données.

> SFEPM - Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères 19 Allée René Ménard - 18000 Bourges Tél : 02.48.70.40.03 – fanny.paperin@sfepm.org - www.sfepm.org